

PRESTATIONS DE CONTRATS PRÉVOYANCE ET RETRAITE MADELIN

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA464	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	658,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 27/06/2025 au 27/06/2025

OBJECTIFS

- Identifier les différentes étapes de souscription, de gestion et d'évolution du contrat Madelin
- Analyser les différentes options de garanties et prestations du contrat Madelin

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :
Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpss.

PROGRAMME

- A Introduction aux contrats Madelin
- 1. Contexte et objectifs de la loi Madelin
- 2. Types de contrats : retraite, prévoyance, santé, perte d'emploi
- 3. Cadre juridique et fiscal : réglementation, avantages fiscaux
- B Caractéristiques des contrats Madelin
- 1. Public éligible
- 2. Obligations de versements
- 3. Plafonds de déduction fiscale
- 4. Évolution vers le Plan d'Épargne Retraite (PER)
- C Processus d'indemnisation retraite et prévoyance
- 1. Contrats Madelin retraite :
- 2. Conditions de déblocage des fonds
- 3. Calcul de la rente viagère
- 4. Contrats Madelin prévoyance :
- 5. Indemnisation en cas d'incapacité temporaire de travail
- 6. Calcul des indemnités journalières
- D Processus d'indemnisation santé et perte d'emploi
- 1. Contrats Madelin santé :
- 2. Remboursements des frais de santé
- 3. Coordination avec le régime obligatoire
- 4. Contrats Madelin perte d'emploi :
- 5. Conditions d'indemnisation
- 6. Calcul du revenu de substitution
- E Aspects opérationnels
- 1. Processus de déclaration de sinistre
- 2. Pièces justificatives requises
- 3. Délais de traitement et de versement
- F. Études de cas pratiques
- 1. Simulation de situations d'indemnisation
- 2. Calculs de prestations

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats
Chargés d'indemnisation
Conseillers en assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

658,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 22:33